

DELIBERATION

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 06 octobre 2020
Délibération n° : 2020_51
Date de convocation : 30 septembre 2020

Objet : **Désignation des représentants du Parc du Queyras dans les différentes instances**

Par la suite d'une convocation en date du 30 septembre 2020, les membres composant le Comité syndical du Parc naturel du Queyras se sont rassemblés à la salle des fêtes d'Arvieux, le 06 octobre 2020 à 14 heures pour le Comité d'investiture, sous la présidence de Christian BLANC, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28), aux statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras et au règlement intérieur des élus du Parc.

Président : Christian BLANC

Secrétaire de séance :

Région : Chantal EYMÉOUD, Conseillère Régionale, excusée, pouvoir à Anne-Marie FORGEOUX (3 voix) ; Anne-Marie FORGEOUX, Conseillère régionale, présente (3 voix)

Département : Valérie GARCIN-EYMÉOUD, Conseillère départementale, présente (2 voix) ; Marcel CANNAT, Conseiller départemental, excusé

Communauté de communes Guillestrois-Queyras : Charles LACROIX, Conseiller communautaire, présent (1 voix) ; Dominique MOULIN, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, présent (1 voix)

Communes :

- **Abriès-Ristolas** – Nicolas CRUNCHANT, Maire, présent (1 voix) ; Marie-Hélène FAROUZE, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Aigüilles** – Ernest CHARLET, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Sylvain DAO-LENA, Adjoint au Maire, présent (1 voix)
- **Arvieux** – Christian BLANC, Maire, présent (1 voix) ; Annie COLOMBIER, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Ceillac** -Jeanne FAVIER-CARGEMEL, Conseillère municipale, présente (1 voix) ; Amélie FOURNIER, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Château-Ville-Vieille** – Anne LABIAU, Conseillère municipale, présente (1 voix) ; Nicole TERRASSE, Conseillère municipale, excusée, pouvoir à Anne LABIAU (1 voix)
- **Eyglis** – Jacques ROUX, Conseiller municipal, présent (1 voix)
- **Guillestre** – Lucie FEUTRIER, Adjointe au Maire, excusée, excusée, pouvoir à Jeanne FAVIER-CARGEMEL (1 voix)
- **Molines-en-Queyras** – Gilbert BONNIN, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Mathieu GICQUEL, Conseiller municipal, excusé, pouvoir à Gilbert BONNIN (1 voix)
- **Saint-Véran** - Mathieu ANTOINE, Maire, excusé, pouvoir à Sébastien PINZETTA (1 voix) ; Sébastien PINZETTA, Adjoint au Maire, présent (1 voix)
- **Vars** – Eric COLLOMBON, Conseiller municipal, excusé, pouvoir à Sylvain DAO-LENA (1 voix)

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales
- La Charte du Parc naturel régional du Queyras en vigueur par le décret n° 2010-587 du 2 juin 2010 et prorogée par le décret n°2018_212 du 28 mars 2018 jusqu'au 18 avril 2024 ;
- Les statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras approuvés par arrêté préfectoral n°05-2017-05-10.002 du 10 mai 2017
- Le règlement intérieur du Parc naturel régional du Queyras approuvé le 11 mars 2011, modifié le 06 juin 2011 et le 28 janvier 2015 ;
- La délibération 2015-52 du Comité syndical du Parc du Queyras prise le 5 juin 2015 portant sur l'adhésion du Parc au réseau régional Interparcs
- La délibération 2020_18 du Comité syndical du Parc du Queyras prise le 12 mars 2020 sur les « Adhésions et cotisations 2020 pour les organismes partenaires du Parc »

DELIBERATION

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 06 octobre 2020
Délibération n° : 2020_51
Date de convocation : 30 septembre 2020

Objet : **Désignation des représentants du Parc du Queyras dans les différentes instances**

Considérant :

- L'adhésion du Parc naturel régional du Queyras à différentes instances ;
- La nécessité de nommer un représentant élu de la collectivité adhérente, au sein de ces instances :
 - Fédération des Parcs naturels régionaux de France (association, Parc membre cotisant) : 2 représentants dont le Président
 - Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (association, membre cotisant) : 3 représentants dont le Président de droit
 - Man and Biosphere France (association) : un titulaire et un suppléant
 - Office du Tourisme du Guillestrois et du Queyras : 1 représentant
 - Groupe d'action locale et Conseil de développement du PETR du Grand Briançonnais : 1 représentant titulaire le Président de droit et 1 représentant suppléant
 - Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (association, Parc membre cotisant) : 1 représentant
 - Réseau Education à l'Environnement Educ'alpes (association, Parc membre cotisant) : 1 représentant, titulaire et suppléant
 - Réseau semences paysannes (association Parc membre cotisant) : 1 représentant, titulaire et suppléant
 - Comité national d'action sociale (association Parc membre cotisant) : le Président du Parc ou son représentant, membre du bureau.

Le Comité syndical, réuni le 06 octobre 2020, après en avoir délibéré et voté par, décide :

Nombre de membres en exercice :	23	Nombre de suffrages exprimés : 27
Nombre de suffrages :	29	Votes Contre : 0 Pour : 27
Nombre de membres présents :	16	Abstentions : 00
Nombre de membres représentés :	06	

De nommer selon les différentes instances, les représentants suivants :

Fédération des Parcs naturels régionaux de France (association, Parc membre cotisant) : le Président, Christian BLANC, et Chantal EYMÉOUD – première Vice-Présidente

Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (association, membre cotisant) : le Président, Christian BLANC, Chantal EYMÉOUD – première Vice-Présidente - et Nicolas CRUNCHANT - deuxième Vice-Président

Man and Biosphere France (association) : le Président, Christian BLANC, et Valérie GARCIN-EYMÉOUD – troisième Vice-Présidente

Office du Tourisme du Guillestrois et du Queyras : Lucie FEUTRIER

Groupe d'action locale et Conseil de développement du PETR du Grand Briançonnais : le Président, Christian BLANC, titulaire, et Mathieu GICQUEL, suppléant

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (association, Parc membre cotisant) : Mathieu ANTOINE

DELIBERATION

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 06 octobre 2020
Délibération n° : 2020_51
Date de convocation : 30 septembre 2020

Objet : **Désignation des représentants du Parc du Queyras
dans les différentes instances**

Réseau éducation à l'environnement Educ'alpes (association, Parc membre cotisant) : Marie-Hélène FAROUZE, titulaire, et Jeanne FAVIER-CARGEMEL, suppléante

Réseau semences paysannes (association Parc membre cotisant) : Sylvain DAO-LENA - quatrième Vice-Président, titulaire, et Sébastien PINZETTA, suppléant

Comité national d'action sociale (association Parc membre cotisant) : Dominique MOULIN - cinquième Vice-Président

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président
Christian BLANC

